



Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire

Association loi 1901, agréée pour la protection de l'Environnement et reconnue d'intérêt général

06 08 84 22 22 - www.crilan.fr

DU 27 MARS AU 17 AVRIL 2024 DERNIERE CONSULTATION ASN SUR LE DÉMARRAGE DE L'EPR DE FLAMANVILLE.

Communiqué de presse 5 avril 2024

L'ASN organise une consultation du public¹ sur le démarrage de l'EPR à la suite de celle organisée du 15 juin au 15 septembre 2023 et de la consultation de « rattrapage » du début 2024.

Depuis novembre 2021 le CRILAN réclame à La CLI Flamanville une expertise indépendante sur l'EPR, cet engin « quasi inconstructible » selon les propres mots de Mr Proglgio ancien Président d'EDF. Mais cette demande a été rejetée par deux fois.

Et pourtant, tous les problèmes connus sur le réacteur EPR auraient pu justifier sa

disqualification: cuve et couvercle non conformes, vibrations en sortie de pressuriseur, soupapes, risque hydrogène énoncé par le Canard Enchaîné, géométrie et instrumentation de fond de cuve à reprendre, turbulences pouvant dégrader le combustible comme en Chine.

Malgré tous ces éléments cumulés l'EPR a été « sauvé » par de nombreuses dérogations.

Il est difficile de penser que tout soit en voie d'être réglé pour ce réacteur prototype mais quatrième de série dont l'ASN se prépare à autoriser le démarrage dès le 20 avril prochain.

Pour preuve du démarrage précipité, le changement de couvercle et la reprise de l'instrumentation du fond de cuve sont reportés. Mais pourquoi ne pas faire ces travaux maintenant quand on imagine que ce couvercle va devenir rapidement un déchet radioactif et les risques auxquels nous pourrions être exposés à Flamanville et dans le Cotentin? Pour preuve aujourd'hui, les arguments des scientifiques et notamment de Global Chance² qui souligne des problèmes sévères et persistants ainsi que des problèmes sévères dont les solutions sont risquées. On évoque aussi des falsifications de documents pouvant concerner des matériels sur l'EPR.

Pour preuve enfin le rejet de toutes nos actions juridiques sans motivation convaincante.

Que l'on soit pour ou contre le nucléaire, le principe de précaution aurait dû conduire les élus et la CLI Flamanville à engager l'expertise indépendante internationale et contradictoire sur l'EPR de Flamanville qui est permise par le Code de l'environnement.

Ce contexte ne peut qu'inspirer l'inquiétude sachant que les conséquences d'un accident nucléaire seraient catastrophiques pour notre presqu'île et notre région.

Tout doit pourtant être fait pour éviter un « **FukushiManche** » et un effet domino entre les installations nucléaires de la presqu'île du Cotentin qui est promise à une overdose atomique avec l'accroissement des déchets nucléaires. Un accident sur l'EPR pourrait impacter de facto les installations nucléaires de la Hague et l'arsenal nucléaire de Cherbourg.

Des conséquences inimaginables : selon l'IRSN³ des recherches concluaient en 2018 à des coûts très élevés : 50 à 240 milliards d'euros pour un accident « maîtrisé », à plus de 430 milliards d'euros pour un accident « non maîtrisé ». L'activité économique industrielle, agricole et notamment laitière de la Manche seraient largement compromises. Des familles seraient confinées derrière la ligne de démarcation nucléaire de Carentan à Lessay ou bien exilées tout en devant rembourser les crédits immobiliers de leurs maisons devenues inhabitables et sans valeur. C'est cela un accident nucléaire ; sans parler des conséquences sanitaires sur la population, les communes au-delà des 20 KM de Flamanville ne disposant pas de pastilles d'iode ni de plans de secours adaptés au risque nucléaire...

Sachant qu'il en va de la préservation des intérêts supérieurs de la population de la Manche et au-delà, le CRILAN invite la population à profiter de cette consultation pour demander à l'ASN de renoncer à autoriser le démarrage de l'EPR.

¹ <https://www.asn.fr/l-asn-reglemente/consultations-du-public/projet-d-autorisation-de-mise-en-service-de-l-epr-de-flamanville-et-de-prescriptions-techniques>

² https://global-chance.org/IMG/pdf/gc_consultation_asn_epr_fe_vrier_2024.pdf

³ https://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Documents/IRSN_Audition-AN-commission-enquete-surete-securite_20180222.pdf